



L'écho

des sorgues du comtat

Magazine d'informations
de la Communauté d'Agglomération
Les Sorgues du Comtat
www.sorguesducomtat.fr

Hiver - 2026



NOS BONNES RÉOLUTIONS 2026

Écologie, économie, citoyenneté



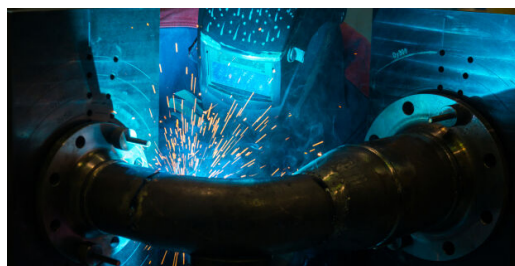
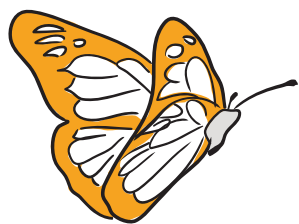
Althen-des-Paluds

Bédarrides

Monteux

Pernes-les-Fontaines

Sorgues



Sommaire

04

À la une

Sans eux, rien ne tourne !

06

Zoom sur...

Le Codev fait son bilan :
quatre années d'engagement citoyen

08

En bref

09

Le dessin de l'Écho

Éco-Défis : nos artisans et commerçants récompensés

10

Dans les communes

Élections municipales et intercommunales :
votre voix compte double

12

Reportage

Un territoire porté par la dynamique de ses entreprises

14

L'interview

Étienne Ferracci, président du conseil d'administration de
la CAF de Vaucluse

15

Questions / Réponses

Infos Pratiques

■ Accueil : Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat

340, Boulevard d'Avignon - CS 60075 - 84170 Monteux
04 90 61 15 50 - accueil@sorguesducomtat.fr
Lundi au vendredi 8h30/12h - 13h30/17h

■ Urbanisme (sur RDV)

Althen-Monteux-Pernes-Sorgues, au siège de la CASC (sur RDV : 04 90 61 15 50)
Du lundi au jeudi 8h30/12h - 13h30/17h et le vendredi 8h30/12h - 13h30/16h30
Bédarrides, à la mairie : lundi au vendredi 8h30/12h (sur RDV : 04 90 33 01 48)

■ Service Public d'Assainissement Non Collectif (sur RDV)

Althen-Monteux-Pernes : 04.90.61.15.50 - spanc@sorguesducomtat.fr
Bédarrides-Sorgues : Syndicat Rhône-Ventoux 04 90 60 81 81

■ Centres Techniques Communautaires

CTC - Althen-des-Paluds - Chemin du Fresquounet
04 90 61 15 96 - services.techniques@althendespaluds.fr

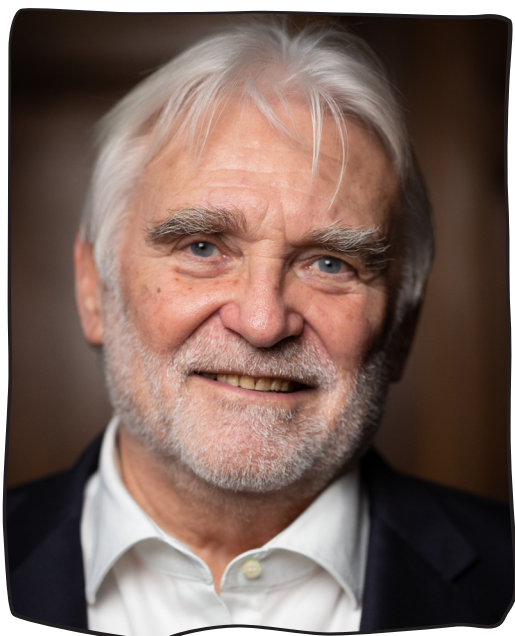
CTC - Monteux - 1, Chemin des Esquerts
04 90 66 97 20 - monteux.stc@sorguesducomtat.fr

CTC - Pernes-les-Fontaines - 33, Avenue des Vignerons
04 90 61 64 91 - pernes.stc@sorguesducomtat.fr

CTC - Bédarrides - Sorgues - 337, Avenue du Fournalet
04 90 61 15 69 - sorgues.stc@sorguesducomtat.fr

■ **Encombrants** : enlèvement gratuit sur RDV (Tél : CTC) excepté pour
Pernes et Monteux, contacter le pôle environnement : 04 65 83 00 31

■ **Numéro spécial déchets/tri** : 04 65 83 00 31



Le Président de la Communauté d'Agglomération
Les Sorgues du Comtat

Édito

Comme nous l'avons expliqué dans notre précédent numéro, la période préélectorale impose aux collectivités un cadre exigeant : retenue, neutralité, mais aussi information claire et utile pour les habitants.

Dans ce contexte, nous avons donc choisi de mettre une nouvelle fois en lumière celles et ceux qui font vivre notre territoire au quotidien.

Notre dossier « À la Une » est ainsi consacré à nos agents communautaires. Voirie, déchets, espaces verts : leur engagement discret mais constant garantit la qualité de nos espaces publics. Présents chaque jour, au plus près des habitants, ils accomplissent un travail essentiel qui mérite reconnaissance et respect.

Ce numéro revient également sur le bilan du Conseil citoyen. Aux côtés des élus et des techniciens de l'agglomération, ses membres ont apporté une parole ancrée dans le réel, nourrie par l'expérience du terrain. Une contribution précieuse pour enrichir nos réflexions et faire évoluer nos projets.

Vous découvrirez aussi deux entreprises industrielles de notre territoire récemment reprises par une jeune génération de dirigeants. Elles incarnent une transmission réussie et un engagement concret en faveur de la transition écologique de leurs procédés.

Enfin, à l'approche des prochaines échéances électorales, un dossier pédagogique vous permettra de mieux comprendre le mode de scrutin des élections municipales et intercommunales. Un temps fort de la vie démocratique.

Vous l'aurez deviné au fil de ces pages, en ce début d'année 2026, nous souhaitons placer l'action collective sous le signe de bonnes résolutions écologiques, économiques et citoyennes.

Très belle et heureuse année 2026 à toutes et à tous.

Santé, bonheur et prospérité.

“ En ce début d'année 2026, nous souhaitons placer l'action collective sous le signe de bonnes résolutions écologiques, économiques et citoyennes.

■ Déchetteries (horaires d'hiver)

À Pernes-les-Fontaines : route de Velleron (D31)
À Sorgues : petite route de Bédarrides (D183)
Lundi à vendredi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h50 • Samedi : 8h00 - 15h50
(Professionnels : accès du lundi au jeudi aux horaires habituels et le vendredi jusqu'à 12h00, pas d'accès le samedi)
Fermé dimanches et jours fériés

■ Toutes les infos sur la collecte des ordures ménagères, les consignes de tri et les déchetteries



■ Suivez-nous sur



L'ÉCHO DES SORGUES DU COMTAT

Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat
340, Boulevard d'Avignon - CS 60075 - 84170 Monteux
Tél. : 04 90 61 15 50

Directeur de la publication : Christian GROS

Rédactrice en chef : Claire CANTERO-TREMBLEY

Rédaction : Pôle communication des Sorgues du Comtat

Crédits photos : Pôle communication des Sorgues du Comtat, Cyril Cortez.

Réalisation maquette : Ambition-com

Impression : MG Imprimerie

Tirage : 3 000 ex. - Imprimé en France sur papier PEFC, issu de forêts gérées durablement.

Distribution : Stereva.



Sans eux, rien ne tourne !

■ Découvrez ceux qui veillent chaque jour à notre cadre de vie

Du lever du jour aux derniers passages de balayeuse, des femmes et des hommes œuvrent pour la qualité de vie dans les Sorgues du Comtat. Ils sont les « premières lignes » du service public. Leur travail, visible ou discret, mérite attention, compréhension et respect.

Des métiers essentiels, souvent méconnus

Sur l'ensemble des Sorgues du Comtat, les agents communautaires travaillent au quotidien pour assurer des missions d'intérêt général. Leur engagement se retrouve dans chaque rue nettoyée, chaque espace vert entretenu, chaque collecte de déchets effectuée, chaque encombrant évacué ou chaque voirie rénovée.

Au pôle environnement et gestion des déchets à Monteux, les ripeurs débutent leur tournée à 5h, du lundi au vendredi. En équipe avec le chauffeur du camion-benne, ils manœuvrent dans des rues parfois étroites, veillent à la sécurité des usagers comme à la leur, et garantissent une collecte indispensable au bon fonctionnement du vivre ensemble.

« Sans collecte, les déchets s'accumuleraient rapidement et perturberaient le cadre de vie », rappelle Loïc Legay, directeur du pôle environnement. Un travail discret, mais fondamental pour la salubrité publique.



Des métiers en constante évolution

Au fil des années, les missions des agents communautaires ont évolué pour répondre aux nouveaux enjeux du territoire : transition écologique, prévention des risques, adaptation aux usages. Formation continue, équipements et pratiques plus respectueuses de l'environnement accompagnent ces changements, afin de garantir un service public adapté aux besoins des habitants.



Les chiffres



58

agents assurent la collecte des déchets et la gestion des déchetteries



4

agents assermentés composent la brigade environnementale



1

équipe dédiée au ramassage des dépôts sauvages au pied des colonnes



102

agents assurent l'entretien des voiries, des espaces verts publics et le fonctionnement des CTC

Respect, bienveillance : on a tous à y gagner

Comme de nombreux agents communautaires, les ripeurs, les agents de voirie, de propreté ou encore les responsables des déchetteries, constatent parfois une méconnaissance de leurs missions. Une benne qui ralentit la circulation quelques minutes, un balisage installé pour sécuriser une intervention, des horaires de dépôts à respecter en déchetterie, autant de situations qui peuvent susciter de l'impatience, alors qu'elles répondent avant tout à une nécessité de service public.

Dans les communes, les agents de propreté urbaine assurent le balayage des rues, veillent à la propreté des sanitaires publics ou des parcs. Les équipes des espaces verts entretiennent les jardins municipaux, les agents de voirie sécurisent les routes, ceux en déchetterie s'assurent des bons gestes de tri.

Tous font le même constat : au-delà de leurs missions techniques, ils œuvrent avant tout pour le bien-être de chacun.

Même l'équipe en charge de l'entretien des canaux, indispensables au drainage, à l'irrigation et à la prévention des inondations, s'emploie à préserver un patrimoine commun. Ses interventions révèlent parfois des comportements d'usagers peu respectueux, mais renforcent surtout la nécessité de sensibiliser au rôle que chacun peut jouer.

Un engagement commun : prendre soin du territoire

Quel que soit leur service, un fil conducteur réunit ces professionnels : leur investissement au service du territoire.

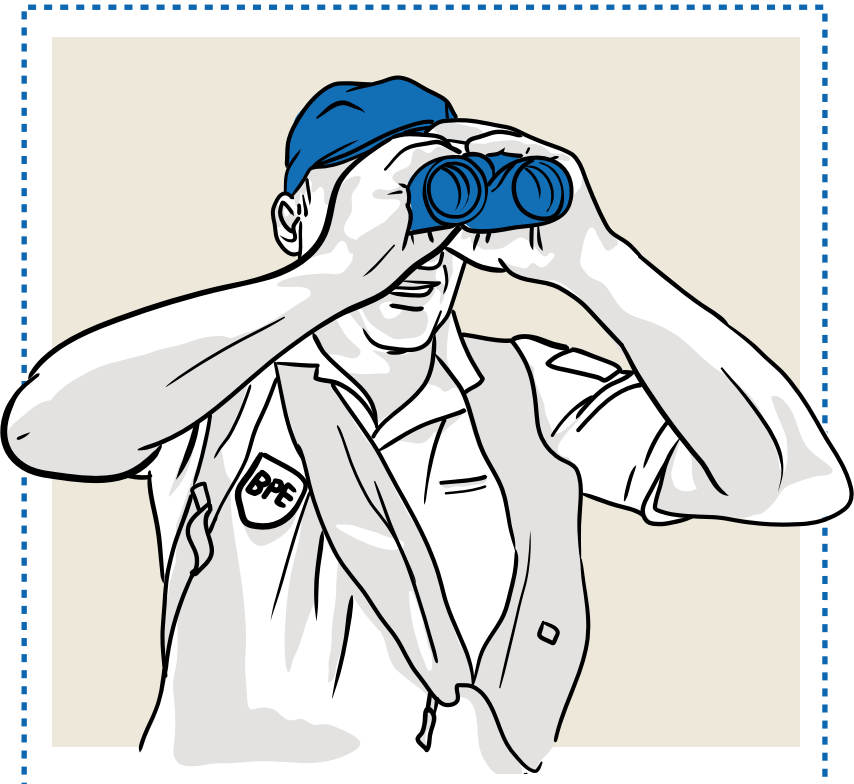
Parmi les préoccupations majeures que tous relèvent, les dépôts sauvages occupent une place centrale. L'enjeu n'est pas seulement environnemental : il reflète la manière dont chacun se sent responsable du lieu où il vit.

Les agents, régulièrement consultés, proposent des pistes d'amélioration, participent à des réunions thématiques et contribuent activement aux actions de sensibilisation menées par l'Agglo. Leur expérience est précieuse pour faire évoluer les pratiques et renforcer une approche positive du respect et du vivre ensemble.

Entre discrétion et engagement

Chaque jour, ces agents travaillent pour garantir un territoire propre, agréable et sécurisé. Leur présence, parfois si habituelle qu'elle semble invisible, mérite pourtant d'être reconnue à sa juste valeur.

Redécouvrir leurs métiers, c'est aussi mieux comprendre l'importance de leurs missions et la place essentielle qu'ils occupent dans la vie quotidienne de chacun. Et mesurer le respect qu'ils méritent.



Une brigade de proximité pour accompagner et sensibiliser

Pour lutter contre les dépôts sauvages et les incivilités sur l'espace public, la communauté d'agglomération a créé une brigade environnementale. Composée d'agents assermentés, elle mène un travail à la fois pédagogique et d'investigation. Sur le terrain, ces agents informent, expliquent les règles de dépôt, et interviennent pour identifier les auteurs en cas d'infraction. Un dispositif qui contribue à préserver le cadre de vie, tout en renforçant la compréhension des enjeux de propreté sur le territoire.

Zoom sur...



Le Codev fait son bilan : quatre années d'engagement citoyen

■ Une instance indépendante au service des enjeux du territoire

Composé de 30 membres bénévoles issus de la société civile, le Conseil de Développement (Codev) de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat arrive au terme de son mandat. Mobilisé sur cinq sujets et impliqué dans de nombreux groupes de travail, il dresse aujourd'hui le bilan de quatre ans d'action au cœur des politiques publiques locales.

Depuis quatre ans, le Codev accompagne la Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat en apportant un regard citoyen indépendant sur les projets structurants du territoire. Cette instance consultative, composée de 30 membres issus d'horizons variés, a pour mission de nourrir la réflexion publique, d'encourager la participation citoyenne et de favoriser un dialogue ouvert entre habitants, élus et services. Au fil du mandat, le Codev s'est saisi de cinq sujets majeurs, confiés par les élus ou initiés par l'instance elle-même, illustrant son investissement constant et sa volonté d'agir de manière constructive sur les enjeux locaux.



Le Codev, un espace ouvert à la société civile



Le Conseil de Développement permet à des citoyens bénévoles de s'impliquer directement dans les politiques publiques locales. Indépendant des élus, il joue un rôle de passerelle entre habitants et institution, en apportant des analyses, des propositions et un regard d'utilisateur complémentaire à l'expertise technique.

DÉCOUVREZ LES
PORTRAITS DES MEMBRES
EN VIDÉO





Les chiffres



30

membres bénévoles



5

saisines menées



1

plénière
tous les deux mois



1

soirée annuelle

Mobilisation et implication directes

Ses membres ont été régulièrement mobilisés dans les groupes de travail de la CASC, où ils ont apporté une contribution précieuse sur des thématiques clés : Plan Climat Air Énergie Territorial, mobilités et déplacements doux, gestion des déchets, propreté urbaine ou encore biodiversité. Leur participation a permis d'enrichir plu-

sieurs démarches structurantes, notamment l'élaboration du plan d'actions du PCAET adopté en 2024. Le Codev a également été associé à des travaux liés à la gestion de l'eau, à l'assainissement, à l'aménagement de l'espace ou encore à la prévention au sein des politiques de cohésion sociale, renforçant ainsi la dimension transversale de son action.

“ **Le Codev apporte un regard citoyen indispensable pour compléter l'action des services et éclairer les décisions locales. Notre mission est de proposer, questionner et contribuer à la construction des projets du territoire.** ”



Parmi les projets les plus emblématiques figure le projet de la Charte de l'Arbre, document-cadre dédié à la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine arboré. L'implication du Codev a été déterminante : analyses, participation aux échanges techniques, propositions d'indicateurs et recommandations pour ancrer le projet dans une vision durable et partagée. Cette contribution intègre des enjeux écologiques, pédagogiques et patrimoniaux au cœur d'un document qui sera, une fois validé par les élus, destiné à guider l'action publique sur le long terme.

L'instance fonctionne selon un rythme régulier : une plénière tous les deux mois, organisée à tour de rôle dans les cinq communes, favorise la proximité territoriale et permet aux membres de mieux comprendre les spécificités locales. Une soirée annuelle réunit également élus, techniciens et membres du Codev afin de partager les avancées, affiner les priorités et renforcer la dynamique collective. Ce rendez-vous est désormais un temps fort de la vie démocratique locale qui permet un dialogue constructif.

Redynamisation du Codev

En 2025, le Codev a engagé une auto-saisine consacrée à la modernisation de son fonctionnement, avec l'objectif de renforcer son attractivité, sa visibilité et la participation citoyenne. Plusieurs actions ont été menées : présence sur des forums et événements, campagnes de sensibilisation, communication renforcée et création des Rencontres du Citoyen. La première édition, en juin 2025, consacrée au thème « Une justice pour tous », a rassemblé habitants, acteurs locaux et membres du Codev, confirmant l'intérêt de ce nouveau format ouvert au débat public.

À l'approche du renouvellement de l'instance, le Codev poursuit ses travaux sur des thématiques stratégiques : adaptation au changement climatique, mobilités durables, transition écologique, cohésion sociale et préservation de la biodiversité. Autant de sujets qui continueront d'alimenter les échanges entre citoyens et institution, et de renforcer la qualité des projets menés sur le territoire.

“ **S'engager au sein du Codev, c'est participer à une démarche constructive au service de l'intérêt général. Chacun apporte son expérience, et c'est cette diversité qui fait la richesse de nos échanges.** ”



Environnement

Une deuxième vie pour les bâches

Réutiliser, recycler, réduire sont trois verbes que nous employons souvent dans nos messages grand public sur les déchets. Nous l'avons également appliqué en interne en réutilisant nos anciennes bâches des bennes à ordures. Habituellement destinées à être éliminées, ces bâches ont été confiées à une structure d'insertion par l'activité économique et l'emploi, pour être transformées en... trousse !

Ce travail a permis d'en créer 200, toutes uniques et entièrement réalisées à partir de ces matériaux revalorisés. Grâce aux compétences en couture et en assemblage mais aussi à la créativité de ceux qui les ont fabriqués, ce projet répond à un double objectif : réduire la quantité de déchets issus d'équipements techniques et donner une nouvelle vie à des matières encore exploitables. Ces trousse serviront lors d'actions de sensibilisation, dans des programmes éducatifs ou comme récompenses écoresponsables dans des initiatives portées par l'Agglo. Une manière simple et parlante d'illustrer comment un déchet peut devenir une ressource utile pour un autre usage.



Mobilité douce

Des consignes vélo sécurisées en test

À Pernes-les-Fontaines, deux modules composés de six box individuels chacun ont été installés : l'un au complexe sportif, l'autre sur le parking Frédéric-Mistral. L'objectif est d'encourager les mobilités douces grâce à des consignes vélo gratuites, sécurisées et accessibles à tous.

L'accès fonctionne via l'application La Ruche à Vélos, après création d'un compte et validation par e-mail. Une fois sur place, l'utilisateur voit quel box est disponible et peut en déverrouiller la porte depuis son téléphone. La durée de stationnement est limitée à 2 ou 4 heures, renouvelable une fois pour garantir la rotation et éviter l'immobilisation longue durée.

Ce test répond à la réalité locale : 70 % des déplacements font moins de 5 km, une distance idéale pour privilégier le vélo. La phase d'expérimentation permettra d'évaluer l'usage, la pertinence des emplacements et les éventuels besoins d'extension du dispositif.

UNE GESTION ÉCOLOGIQUE

POUR UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE



Biodiversité

Comprendre la gestion des espaces naturels

Une quinzaine de panneaux sensibilisant à la biodiversité ont été installés sur le territoire pour mieux expliquer les pratiques de gestion mises en place par nos services. Ils valorisent notamment le rôle de la faune qui vit dans le sol, essentielle à sa fertilité et à son équilibre écologique.

Ces panneaux permettent de comprendre pourquoi certaines zones ne sont volontairement pas tondues ou pourquoi des amas de branches sont laissés en place : ces aménagements servent d'abris, de nourriture et de zones de reproduction pour les espèces du sol. Selon Brice Brun, agent responsable du dispositif, les habitants comprennent davantage la logique écologique qui préside à ces pratiques et l'impact positif qu'elles génèrent à long terme pour les espaces naturels.



Proximité

France Services distingué pour ses actions auprès des jeunes

Le 5 décembre, lors de la Journée départementale des Maisons France Services, notre réseau local a obtenu le 1^{er} Prix Or du Challenge France Services. Cette reconnaissance récompense les actions menées auprès des publics les plus éloignés des démarches administratives, en particulier les jeunes. Depuis le 1^{er} janvier, la compétence France Services est portée par l'intercommunalité à Sorgues et Monteux, et bientôt à Pernes-les-Fontaines. Les conseillers accompagnent les habitants dans leurs démarches liées à la CAF, aux impôts, à la retraite, à la recherche d'emploi ou à toute autre formalité administrative.

Au-delà de cet accompagnement individuel, des ateliers numériques permettent aux habitants de gagner en autonomie dans leurs usages du digital.

L'obtention de ce prix confirme la pertinence de cet accompagnement de proximité et encourage la poursuite d'un service accessible, humain et adapté aux besoins des habitants.



Éco-Défis récompense les artisans et commerçants de nos 5 communes qui s'engagent pour un territoire plus durable. En 2025, 51 d'entre eux ont été distingués pour leurs actions concrètes en faveur de l'environnement.

Illustration : Valérie Mathieu

DÉCOUVREZ
L'ARTICLE





Élections municipales et intercommunales : votre voix compte double

■ Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections dans chacune des 34 875 communes de France.

Savez-vous que les élections concernent aussi votre intercommunalité ? En effet, depuis 2014 les élections municipales sont devenues les élections « municipales et intercommunales ». Cela veut dire que lors de l'élection municipale, un certain nombre d'élus sont désignés pour représenter leur commune au sein de l'intercommunalité. On vous explique tout.



Pour voter, il faut être inscrit



Qui peut s'inscrire ?

Toute personne majeure, de nationalité française ou citoyenne de l'Union européenne résidant en France

Comment faire ?

Avec un justificatif d'identité et de domicile :

- En ligne : sur le site service-public.fr
- En mairie de votre domicile
- Par courrier en envoyant à votre mairie une copie de votre pièce d'identité, un justificatif de domicile, le formulaire cerfa 12669*02 rempli

Jusqu'à quand ?

Vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour vous inscrire. Dans certains cas particuliers le délai est reporté au 5 mars 2026.

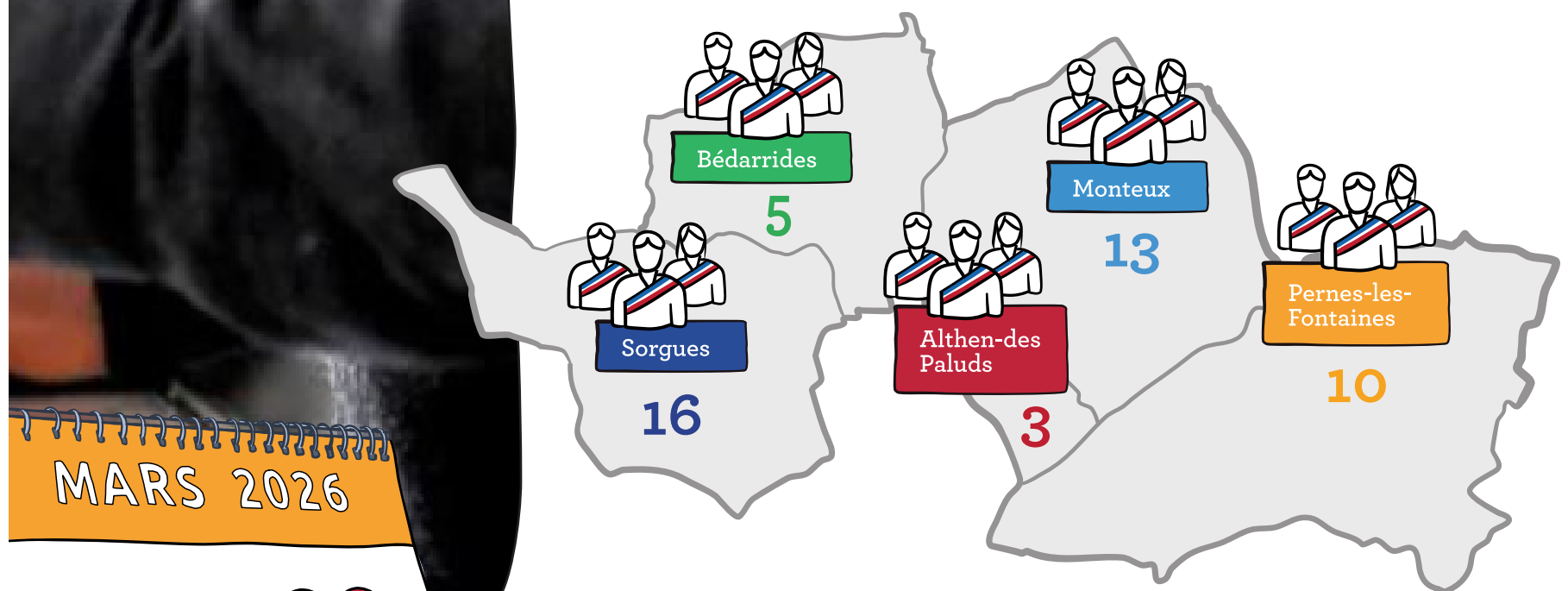
Quarante-sept, c'est le nombre d'élus intercommunaux qui siègent au Conseil de Communauté. À l'image du conseil municipal, ils sont issus des différentes listes de candidats dans nos 5 communes en fonction du résultat du vote des électeurs.

Lors des élections :

Chaque liste aux élections municipales doit mentionner les co-listiers qui seront amenés à siéger à la CASC. Deux listes apparaissent donc sur le bulletin de vote.

En mettant votre bulletin de vote dans l'urne, vous élevez une liste municipale, mais aussi, en même temps, les conseillers communautaires qui siégeront au sein de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat.

Nombre de conseillers communautaires par commune



Après les élections :

En fonction des résultats obtenus par chaque liste dans les différentes communes, les nouveaux élus communaux prennent officiellement leur fonction au sein du Conseil Municipal.

Puis chaque commune envoie à l'intercommunalité les noms des conseillers de la majorité et des oppositions qui composeront les 47 membres du Conseil de Communauté de manière proportionnelle en fonction des résultats des élections.

Il est possible que certaines listes qui n'obtiennent pas suffisamment de voix n'aient pas de représentants à l'intercommunalité.

Ensuite, les 47 élus des communes sont convoqués à la première séance d'installation officielle du Conseil de Communauté pour les 6 ans du mandat.

Lors de cette première séance, ils élisent parmi eux le président et les vice-présidents. Chacun des 47 conseillers communautaires peut être candidat.

Le bulletin de vote comporte

2 listes à la fois

Les conseillers municipaux

Les conseillers communautaires

Et ensuite ?

Une fois installé, le Conseil de Communauté peut commencer à travailler et à organiser la vie intercommunale pour les six ans du mandat. Dans les séances suivantes seront ainsi créées les commissions et voté le budget 2026 avant la fin du mois d'avril.

Le conseil de communauté décide et pilote, tout au long du mandat, les projets portant sur l'ensemble du territoire : développement économique, mobilités, environnement, gestion des déchets, aménagement, tourisme, voirie, risques inondations, social... Autant de sujets qui influencent directement la vie quotidienne des habitants des cinq communes.

Voter aux élections municipales et intercommunales, c'est donc participer pleinement à la vie démocratique locale.

En choisissant vos élus municipaux, vous contribuez aussi à choisir ceux qui représenteront votre commune au sein de l'intercommunalité.

Quelques minutes suffisent pour pouvoir voter... et participer aux décisions qui comptent vraiment pour votre quotidien.



Un territoire porté par la dynamique de ses entreprises

Zoom sur deux PME industrielles lauréates du Fonds Vert – Territoire d'Industrie

Intégrée au dispositif Territoire d'Industrie Vaucluse, la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat voit deux entreprises locales distinguées dans le cadre du Fonds Vert du plan France 2030. Reatech et Ikone, toutes deux implantées dans la zone intercommunale du Fournalet à Sorgues, incarnent une nouvelle génération d'entrepreneurs engagés dans la modernisation de leurs outils de production et la réduction de leur impact environnemental.



La chaudronnerie REATECH

Antoine Coullomb et Elodie Forat ont repris Reatech en 2023. La chaudronnerie créée dans les années 2000 est spécialisée en construction métallique et maintenance industrielle. En deux ans, les deux associés ont multiplié les effectifs par six et le chiffre d'affaires par 3.

Dans le même temps ils ont obtenu la certification Iso 9001 Management et le label Management Santé, Sécurité et Environnement.

Leurs projets sont nombreux : attirer les secteurs d'activités du nucléaire, de l'hydraulique et de la cosmétique pour étoffer leur portefeuille clients composé principalement des industries agroalimentaires et de la filière pharmaceutique.

Leur leitmotiv, « Redonner vie aux métiers de la chaudronnerie, les rendre attractifs. Ce sont des métiers passionnants dont les jeunes doivent s'emparer », assure Elodie Forat en précisant accueillir des stagiaires et des apprentis.

Grâce à l'aide du Fonds Vert, Reatech va se donner les moyens d'atteindre ses objectifs. Première étape, la modernisation du parc machine et la rénovation des ateliers.

Acquérir des machines plus performantes, plus productives et sécurisées, c'est aussi réduire l'impact environnemental des installations actuelles, baisser le coût et l'utilisation de l'énergie.

Développer l'attractivité des métiers c'est offrir de bonnes conditions de travail et permettre des montées en compétences.

Réorganiser Reatech, c'est aussi penser des espaces pour les salariés et « à terme pouvoir étoffer l'équipe de 24 à 30 collaborateurs à l'horizon 2028 ».



Le label « Territoire d'Industrie », qu'est-ce que c'est ?

Constitué de l'État, la Région Sud, de 4 intercommunalités et de la CCI de Vaucluse, le programme Territoires d'Industrie vise à soutenir l'emploi et le développement industriel local. Il accompagne les territoires dans le renforcement des compétences, l'amélioration de la mobilité des salariés et l'offre de services aux entreprises, afin de favoriser l'innovation, la transition écologique et la cohésion territoriale.

Les chiffres



35

emplois créés
à Sorgues sur les 2
sites

2,5

millions d'euros
de CA pour
Reatech

3,6

millions d'euros
de CA pour Ikone

60%

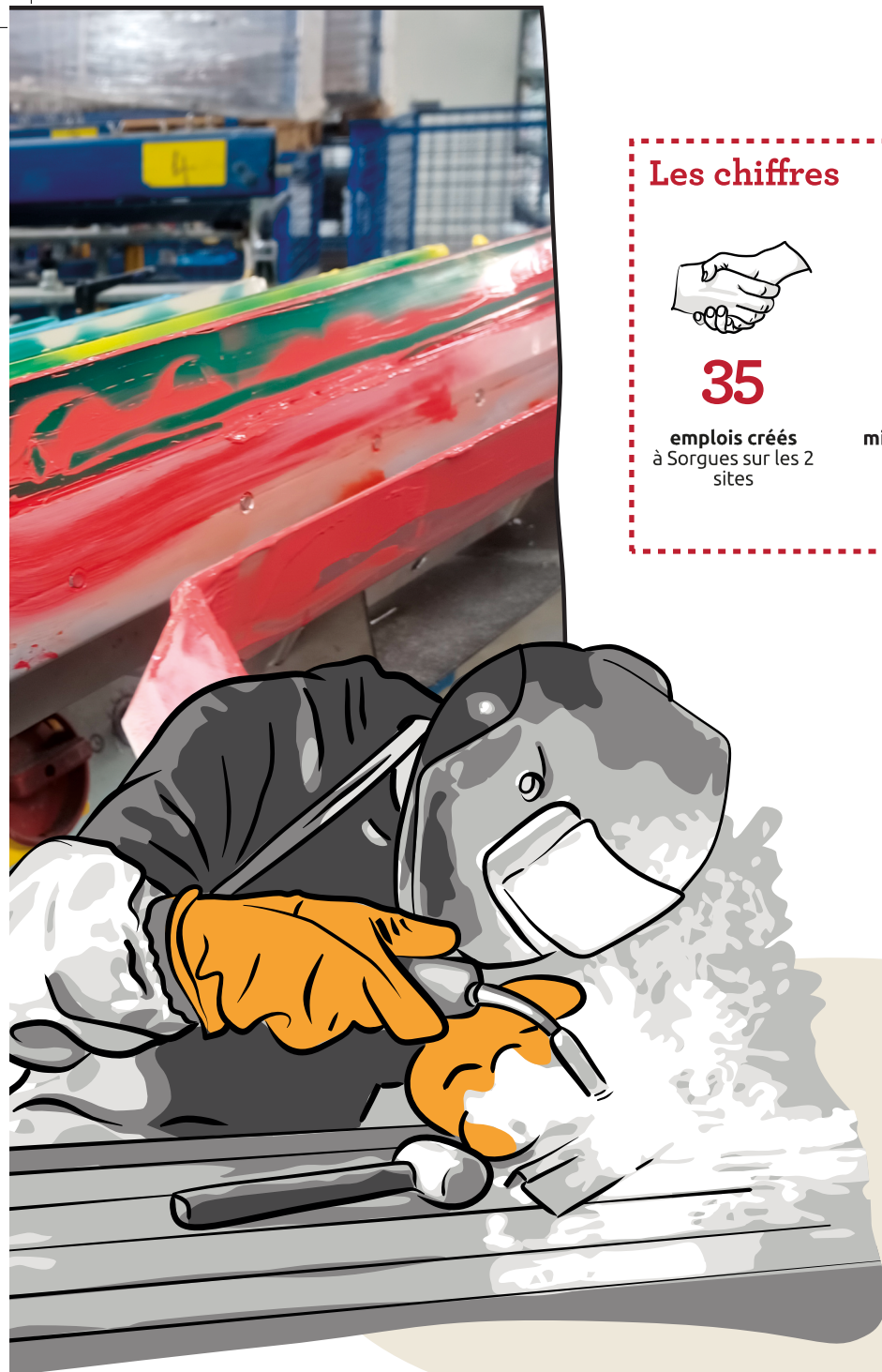
de subventions
Fonds vert sur le
montant total
éligible engagé par
Ikone

30%

de subventions
Fonds vert sur le
montant total
éligible engagé par
Reatech

“ Redonner vie aux métiers de la chaudronnerie, les rendre attractifs. Ce sont des métiers passionnants dont les jeunes doivent s'emparer ”

Élodie Forat,
directrice générale de Reatech



CRÉATEUR DE TEXTILES PERSONNALISÉS

IKONE, la sérigraphie 2.0

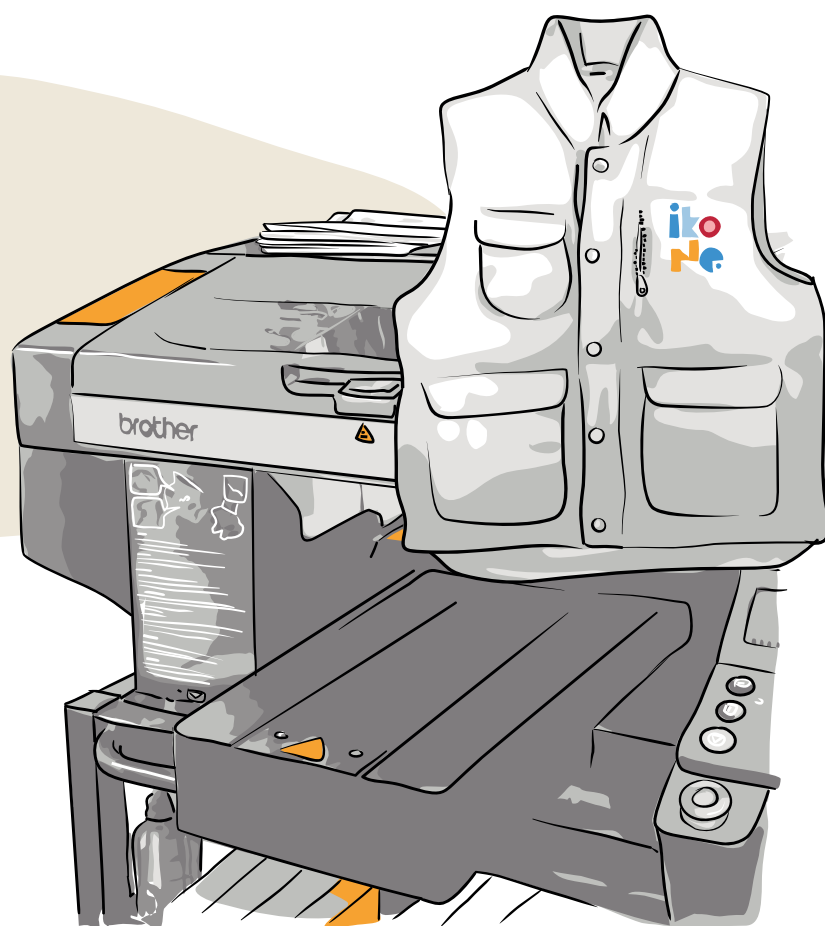
Antoine Morvant et Mathieu Bataille ont racheté en 2019, la Sérigraphie Fouque, installée dans la zone de Fournale depuis 1982. Baptisée Ikone, l'activité est spécialisée dans la personnalisation de vêtements pour les associations, entreprises et collectivités. En 6 ans, le chiffre d'affaires a bondi, multiplié par 4,5 et les effectifs sont passés de 5 à 20 salariés.

Si le cœur battant de la production de sérigraphie, broderie, impressions digitales, reste à Sorgues dans un atelier de 1000 m², les entrepreneurs ont développé un service commercial en s'appuyant sur des antennes à Paris et dans le Grand Est.

Grâce à l'apport financier du Fonds vert, ils vont pouvoir enfin renouveler les carrousels de machines dont certaines sont plus vieilles que l'entreprise puisque achetées d'occasion à la création.

À la clé, ils visent la reconquête du marché français voire européen, soumis à une rude concurrence, « En Europe du Sud et de l'Est, les usines sont plus grosses et surtout plus récentes », et portent un fort enjeu environnemental, « Les vieux équipements sont énergivores, investir permettra aussi de répondre aux besoins de modernisation et de digitalisation des process et de la productivité » souligne Antoine Morvant.

Et ce n'est pas tout, dans le cahier des charges, ils ont coché la réduction des déchets de production et l'attractivité pour mieux recruter entre autres.



“ Les vieux équipements sont énergivores, investir permettra aussi de répondre aux besoins de modernisation et de digitalisation des process et de la productivité ”

Antoine Morvant,
directeur général de Ikone

Ces deux entreprises illustrent pleinement la dynamique industrielle portée par le territoire des Sorgues du Comtat. Elles conjuguent performance économique, transition écologique et attractivité des métiers au service de l'emploi et du développement territorial.

Faciliter l'accès aux services pour tous

■ Le président du conseil d'administration de la CAF de Vaucluse évoque le partenariat avec les Sorgues du Comtat

La CAF de Vaucluse et la Communauté d'agglomération partagent un objectif commun : améliorer l'accès aux services pour l'ensemble des habitants. Entretien avec Étienne Ferracci.

Pourquoi ce partenariat entre la CAF et les Sorgues du Comtat ?

La communauté d'agglomération a la volonté de garantir un cadre cohérent et un accès facilité aux services à toutes les familles et tous les habitants de son territoire. Cela s'inscrit aussi dans l'ADN de la CAF ; c'était donc logique, suite également à l'engagement des communes qui la composent, d'officialiser un partenariat, le plus important à mon sens, en signant une convention territoriale globale en fin d'année 2022. Elle devrait d'ailleurs être renouvelée en 2026.

En quoi cette convention profite-t-elle directement aux habitants ?

En actant des axes de travail et d'évolution, particulièrement dans les domaines d'intervention de la CAF comme le logement, la petite enfance, la jeunesse, l'insertion, le cadre de vie, la solidarité, le handicap, cette convention permet une mise en réseau optimisée des acteurs du territoire. C'est en cela que l'accès aux services est facilité.

Pourquoi ce partenariat constitue-t-il un enjeu fort pour le territoire ?

En fin d'année 2022, quand la communauté d'agglomération et la CAF ont signé la convention territoriale globale, on comptait quelque 10 400 allocataires sur l'ensemble des communes des Sorgues du Comtat.



Bio express

Nait et grandit à Avignon

1982 - Entrée dans la Police nationale

Parcours professionnel à Paris, Lyon, Marseille et Avignon

2017 - Devient administrateur de la CAF en tant que syndicaliste Unité SGP FO

2022 - Élu président du conseil d'administration de la CAF en mars 2022

La CAF avait participé financièrement à de nombreux projets, à hauteur de 3,5 millions d'euros de subventions accordées par sa commission Action Sociale. Parmi eux : 7 projets de crèches, 5 de micro-crèches, 1 lieu d'accueil parents-enfants, 5 centres de loisirs sans hébergement, le CeSam ou centre social d'actions municipales et 1 espace de vie sociale.

C'était donc déterminant d'officialiser un partenariat qui profite aux habitants, avec la finalité de construire ensemble des projets stratégiques et d'assurer un suivi des actions programmées.

Comment sont décidés les financements attribués aux projets du territoire ?

Les dossiers portés par les collectivités sont étudiés au sein de la commission d'Actions Sociales où siègent des administrateurs de la CAF. C'est au cœur de cette commission que se nouent les liens entre les collectivités et la CAF, à partir d'un projet social en adéquation avec les besoins du terrain et cohérent avec les actions prévues.



Pour toutes vos démarches administratives, sollicitez notre réseau France Services.

Antenne Sorgues

04 86 19 90 60

Antenne Montoux

04 65 83 00 39

Vous avez des Questions ?

Nous y répondons dans cette rubrique

Vous êtes nombreux à nous poser des questions pratiques sur des sujets de vie quotidienne ou sur le fonctionnement de notre intercommunalité. Nous les partageons en y apportant les réponses qui peuvent vous être utiles.



Driss B. Sorgues

Je souhaite créer mon entreprise. Comment connaître les dispositifs d'accompagnement existants sur le territoire ? Quels sont les services ou structures vers lesquels je peux me tourner pour développer mon activité en bénéficiant d'un premier niveau d'information ?

Pour tout projet de création ou de développement d'activité, le premier contact recommandé est le service Développement économique de l'Agglomération. Ce service analyse le projet (statut, implantation, filière, besoins) et oriente ensuite le porteur vers les interlocuteurs adaptés : RILE, Initiative Terres de Vaucluse, Initiative Ventoux, CCI, Chambre des Métiers (CMAR), Chambre d'Agriculture, ou d'autres partenaires spécialisés.

Il est conseillé de solliciter ce service dès les premières étapes du projet, avant même la création officielle de l'entreprise.

Service.eco@sorguesducomtat.fr
0490611566



Adeline F. Pernes-les-Fontaines

Intéressée par l'actualité de ma commune et par le fonctionnement de l'intercommunalité, je voudrais savoir quels espaces d'information sont accessibles au public. Les séances du conseil communautaire sont-elles ouvertes aux habitants ? Et si oui, comment connaître les dates, les lieux ?

Les habitants peuvent suivre l'actualité communale et intercommunale grâce à plusieurs outils d'information : sites internet des communes, site de la Communauté d'Agglomération, publications telles que L'Echo des Sorgues.

Les conseils communautaires sont publics : tout habitant peut y assister librement sans toutefois pouvoir s'exprimer. Les dates, horaires et lieux des séances sont annoncés en amont sur les supports de communication de l'Agglo. Ces réunions permettent de mieux comprendre le fonctionnement institutionnel, les décisions prises et les projets en cours sur l'ensemble des cinq communes.



Caroline K. Monteux

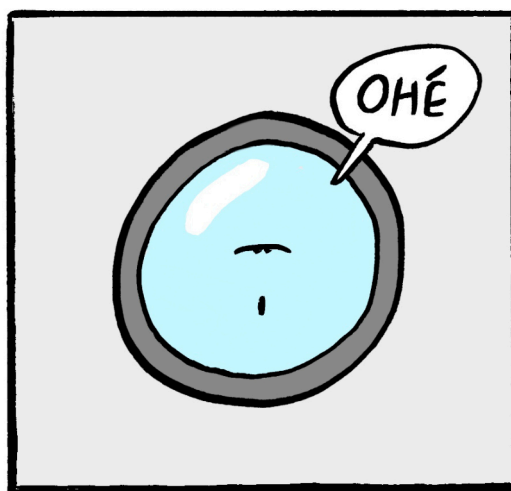
Nouvellement commerçante à Monteux, j'ai entendu parler de la labellisation Éco-Défis. En quoi consiste ce dispositif et quelles sont les conditions pour candidater ?

Éco-Défis valorise les commerçants et artisans adoptant des pratiques écoresponsables. Pour tenter d'obtenir une labellisation, il faut dans un premier temps vous assurer d'une démarche environnementale et responsable au sein de votre enseigne : réduction et tri des déchets, réemploi, amélioration de la performance énergétique, actions en faveur de la qualité de service etc... Après étude de votre dossier, la labellisation peut vous être attribuée en bronze, argent ou or.

Notre service développement économique est à votre disposition pour vous en dire plus

Service.eco@sorguesducomtat.fr
0490611566

Dans l'œil de Romain Joly, illustrateur



Pour poser une question



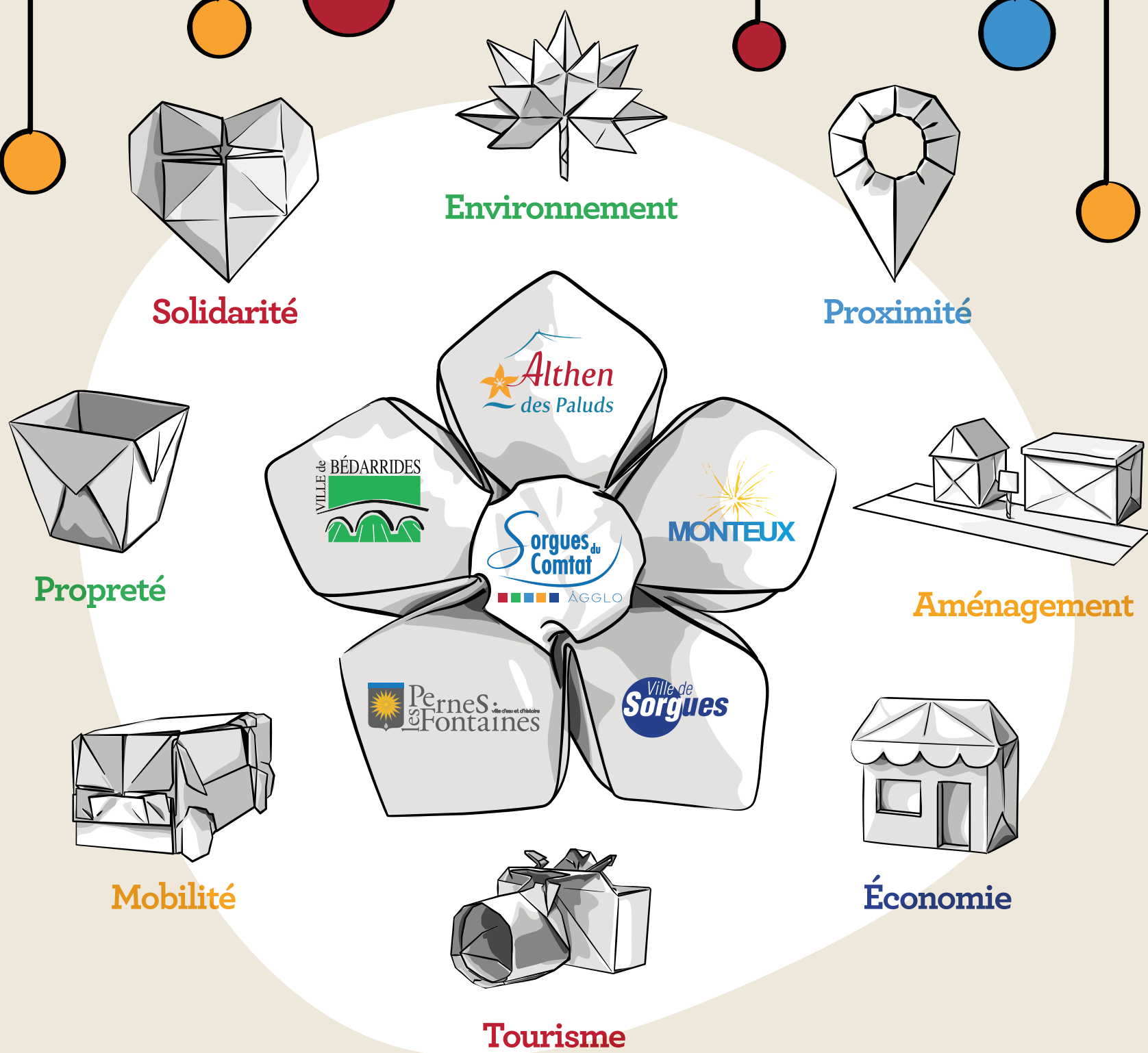
communication@sorguesducomtat.fr



Sur le site web



communauté d'agglomération des
Sorgues du Comtat (en MP)



LES SORGUES DU COMTAT VOUS
SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE

2026

Découvrez les
vœux en vidéo

